

DU Préparation Physique des Sports d'Equipe

Mots Clés : Préparation physique, Equipe, Tennis, Sport collectif

>> Objectifs

Acquérir et développer les compétences spécifiques à la préparation physique d'un sportif ou d'une équipe sportive.

>> Responsable

Monsieur Michel SIDNEY, Maître de Conférences

>> Organisation

La formation dure un an. Elle comprend 120 heures de cours et un stage en situation de 150 heures.
Les cours sont répartis en un module de 5 jours (40 h) et cinq modules de 2 jours (5 x 16 h).

>> Contenu

Les méthodes d'évaluation et de développement des qualités physiques (force, vitesse, aptitudes aérobie et anaérobie), ainsi que la méthodologie de la planification et du contrôle de l'entraînement sont abordés au cours du module de 5 jours. Ces principes méthodologiques sont ensuite illustrés avec le tennis et avec chacun des principaux sports d'équipe (basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball) au cours des cinq modules de 2 jours. La traumatologie, la rééducation et le ré entraînement sont également abordés au cours de ces rassemblements, ainsi que l'apport de la technologie, et les particularités du jeune en formation et de la femme.

>> Publics concernés Prés requis

Les candidats doivent être titulaires d'une licence STAPS, et/ou d'un titre admis en équivalence (Brevet d'Etat 2ème degré par exemple), et/ou d'une expérience importante dans le domaine de l'entraînement sportif.
La formation est également ouverte aux kinésithérapeutes et aux médecins du sport. Les candidats doivent accompagner leur demande d'inscription d'une Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation. Les dossiers font l'objet d'un classement par la commission d'admission. La capacité d'accueil est de 40 étudiants.

>> Equipe pédagogique

La formation est assurée par des universitaires, mais aussi par des professionnels de tout premier plan dans chacun des sports abordés.

>> Frais de formation

Les droits d'inscription s'élèvent à 1650 €
Pour les bénéficiaires du statut d'étudiant en formation initiale, les droits d'inscriptions sont fixés annuellement par arrêté ministériel.
Pour les bénéficiaires du statut de stagiaire de la formation continue les frais de formation (1650 €) seront pris en charge :
- Soit dans le cadre d'une Convention de Formation avec l'employeur ou l'organisme financeur ad hoc,
- Soit dans le cadre d'un contrat de Formation pour la prise en charge personnelle des frais de formation pour laquelle un échelonnement est permis (30% à l'inscription et 2 échéances de 35% dans l'année de formation considérée) à régler par carte bancaire sur place au SFP ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de
Monsieur l'Agent Comptable de l'Université de Lille 2
Aucun remboursement n'est autorisé après le début des enseignements (sauf cas de force majeure dûment justifié).

>> Renseignements et inscriptions

Les demandes de renseignements et d'inscription sont à adresser avant le 15 septembre 2009

Pour tout renseignement de nature pédagogique :

Monsieur Michel SIDNEY

Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique
9, rue de l'université – 59790 Ronchin

Téléphone : 03 20 88 73 50

Télécopie : 03 20 88 73 63

Courriel : michel.sidney@univ-lille2.fr

Les demandes d'inscriptions et renseignements:

Madame Hassina MEBARKIA

Service commun de Formation Permanente (S.F.P.)

Université Lille 2 – Droit et Santé

1, rue du professeur Laguesse – 59000 Lille

Téléphone : 03 20 62 15 54

Télécopie : 03 20 96 26 13

Courriel : hassina.mebarkia@univ-lille2.fr